

Montréal, le 23 janvier 2008

Monsieur Richard Ouellet
Président
La Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal
Bibliothèque de l'école secondaire Jeanne-Mance
4240, rue de Bordeaux
Montréal (Québec) H2H 1Z5



Objet : Dénomination des édifices Jean-Jacques-Olier et Saint-Jean-Baptiste

Monsieur,

Le 5 décembre dernier, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) autorisait un nouveau nom pour l'école née de la fusion des établissements Jean-Jacques-Olier et Saint-Jean-Baptiste. Dorénavant, les deux édifices seraient connus comme l'école au Pied-de-la-Montagne et l'école au Pied-de-la-Montagne, annexe.

Bien que prise en toute bonne foi, après consultation auprès des conseils d'établissement, des parents, des élèves et du personnel de l'école, cette décision a provoqué des remous dans notre quartier. Les arguments présentés par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal et Héritage Montréal sont pertinents (voir lettres jointes). À la lumière de ces arguments, cette décision ne nous semble pas respecter la préservation de l'histoire et du patrimoine du quartier au sein duquel ces deux édifices sont érigés depuis plus de 40 ans.

Aussi, la CSDM va reprendre auprès de la population la consultation obligatoire et prévue par la loi d'une durée de six semaines sur le nouveau nom de cette école. Afin de s'assurer de préserver le patrimoine historique du quartier et la pérennité du témoignage culturel francophone et québécois dans la Ville de Montréal, la CSDM proposera, à l'exemple de l'école La Petite-Patrie, pavillon Notre-Dame-de-la-Défense et pavillon Saint-Jean-de-la-Croix ainsi que de l'école Saint-Barthélemy, pavillon des Érables et pavillon Sagard, que les édifices portent le nom de :

- École au Pied-de-la-Montagne, pavillon Jean-Jacques-Olier
- École au Pied-de-la-Montagne, pavillon Saint-Jean-Baptiste.

Par ailleurs, consciente de son rôle dans la protection du patrimoine historique et bâti de la Ville de Montréal, la CSDM s'engage à modifier, dans ses politiques et règlements, le processus à respecter quant aux changements de nom de ses édifices et écoles. Dès maintenant,

- les sociétés d'histoire et du patrimoine seront consultées;
- et un avis public sera publié dans les journaux, ce qui laissera 30 jours à la communauté locale pour se prononcer.

Enfin, les lettres identifiant les écoles et qui ont été enlevées des édifices seront rapidement remises en place.

Pour nous, le respect du patrimoine reflète celui que nous vous portons comme citoyens et parents de nos élèves. Cela fait partie de la qualité de vie de notre milieu.



Diane De Courcy
Présidente



Louise Mainville
Commissaire

- c. c. Louise Mainville, commissaire scolaire Saint-Louis – Mile End;
Helen Fotopulos, mairesse du Plateau-Mont-Royal;
Marie Lessard, présidente Conseil du Patrimoine de Montréal;
Sylvie Guilbault, directrice générale Les Amis de la montagne;
Dinu Bumbaru, Héritage Montréal;
Lyne Saint-Jacques, présidente de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec;
André Girard, président de la Société d'histoire d'Outremont;
Daniel Turp, député de Mercier;
France Boucher, présidente par intérim de la Commission de toponymie du Québec;
Jean Dorion, président de la Société Saint-Jean-Baptiste;
Maria Mourani, députée fédérale, porte-parole du patrimoine;
Gilles Duceppe, député de Laurier – Sainte-Marie